

DELAIS D'OBTENTION D'UN KBIS A LA REUNION :
L'Ordre des Experts-Comptables dit STOP

Image PME : 4^e trimestre 2017

LA RÉUNION



REVUE DE PRESSE

Jeudi 19 avril 2018 – St Denis



L'Ordre des experts-comptables espère faire bouger l'Elysée sur le dossier du Kbis. (Photo Emmanuel Grondin)

PRESSE ÉCRITE

Le Quotidien
de la Réunion

13 avril 2018

12 L'ACTUALITÉ À LA RÉUNION

Le Quotidien de la Réunion - Vendredi 13/04/2018

ÉDUCATION

Les langues vivantes, atouts majeurs pour les élèves

Maîtriser une langue est un gage de réussite et de mobilité pour les élèves réunionnais. C'est pour rappeler ce message que se déroule actuellement dans toute l'académie la semaine des langues vivantes.

Sur l'île, 89% des élèves de CP et 92% de ceux de CE1 connaissent une initiation à une langue vivante. Cette sensibilisation sera massive que précède aux langues étrangères prévues à quel point est enseignement est devenu, central. Alors que se déroule actuellement la semaine des langues vivantes dans tous établissements scolaires de l'île, Karthina Muelbke, inspectrice pour l'allemand dans l'académie, souligne de son côté l'importance de cet apprentissage pour la réussite future des élèves. « Maîtriser une langue étrangère fait une vraie différence. Pour réussir un emploi par exemple, c'est un atout qui est désormais très recherché. La consultation d'une langue est aussi un vrai atout pour favoriser le projet de mobilité. »



De nombreuses initiatives pour soutenir la pratique de l'allemand, notamment dans les écoles primaires, se déroulent dans l'académie. (Photo RE)

Langue réputée difficile

Si cette approche valorisant les langues paraît pertinente, elle a pourtant pu être remise en cause à la rentrée 2016 avec la réforme des collèges préconisée par Najat Vallaud-Belkacem. Une réforme qui a eu à la fois le mérite de faire disparaître un nombre de consignes de classe bilingues en France. Si depuis le dernier changement de gouvernement la dynamique

est toujours avec la réouverture de nouvelles classes de cette type, les efforts continuent de se faire sentir localement.

« Pour l'enseignement de l'allemand, le régime de collège a eu un impact négatif. Si ça commence à aller mieux, il reste que l'allemand n'est plus le même alors qu'on est créole. » Une situation d'autant plus problématique que cette langue, réputée difficile, était déjà en perte de vitesse auprès des

élèves. Toutefois au-delà du cas de l'allemand, c'est aussi le mode d'enseignement de l'ensemble des langues vivantes dans le système scolaire qui pose question. Alors que l'objectif officiel reste de maîtriser deux langues, les Français ont semblé moins à l'aise que d'autres pour communiquer dans une langue étrangère. Pour combler ce retard, la méthodologie serait adaptée. « Apprendre, les élèves estent

propagés à l'aveugle car on ne s'occupe pas de la construction de méthode, on note l'inspectrice. Désormais on procède autrement. On peut avoir l'ambition de fournir du dialogue avec en les langues étrangères. Avec ce changement d'approche, la multiplication des cursus d'apprentissage notamment sur internet, peut à espérer que les capacités en langue ne vont aller qu'en s'améliorant. François BENITO

Vite dit, vite lu

Experts-comptables Mobilisation pour le Kbis



Présidé par René Amato (photo Emmanuel Grondin), l'Ordre des experts-comptables appelle à la mobilisation le 19 avril à 11h devant ses locaux de la rue Juliette Doda à Saint-Denis. Le mot d'ordre: « délais d'obtention d'un Kbis à La Réunion: ça suffit! » Alors que ce service est privaté en métropole, il faut six mois pour obtenir le précieux document à Saint-Denis et entre 4 et 5 mois à Saint-Pierre suite au manque de moyens humains dans les tribunaux. Une « problématique très lourde de conséquences pour les entrepreneurs réunionnais », dénonce l'Ordre des experts-comptables.



Copac

Job dating
La Caisse d'Épargne a repris à son compte le Job Dating lancé en 2010 par la Banque de La Réunion en partenariat avec l'université. Deux soirées de présélection sont organisées les 19 et 24 avril de 17h30 à 20h30 dans les locaux de l'agence de Saint-Denis (27 rue Jean Charrel). Objectif: recruter des contrats de professionnalisation pour l'année 2018/2019. L'opération s'adresse aux titulaires d'un Bac

Entrepreneurs innovantes
Sixième édition du concours La Technologie de La Réunion

de proposer une nouvelle carte deux ans après celle arrêtée en septembre 2016 et qui a créé 6 offices à La Réunion. Au total, 1 600 nouveaux notaires ont été tirés au sort au niveau national et tous doivent être installés d'ici à la fin de l'année. La consultation s'adresse aux notaires en exercice (y compris les créateurs d'office dont le gendarme concurrence souhaite embaucher le retour d'expérience), aux candidats à l'installation, aux représentants de la profession ou encore aux associations de consommateurs agréés. Ils ont jusqu'au 10 mai pour s'exprimer.

Vite dit, vite lu

Experts-comptables

Mobilisation pour le Kbis



Présidé par René Amato (photo Emmanuel Grondin), l'Ordre des experts-comptables appelle à la mobilisation le 19 avril à 11h devant ses locaux de la rue Juliette Doda à Saint-Denis. Le mot d'ordre: « délais d'obtention d'un Kbis à La Réunion: ça suffit! » Alors que ce service est privaté en métropole, il faut six mois pour obtenir le précieux document à Saint-Denis et entre 4 et 5 mois à Saint-Pierre suite au manque de moyens humains dans les tribunaux. Une « problématique très lourde de conséquences pour les entrepreneurs réunionnais », dénonce l'Ordre des experts-comptables.

de proposer une nouvelle carte deux ans après celle arrêtée en septembre 2016 et qui a créé 6 offices à La Réunion. Au total, 1 600 nouveaux notaires ont été tirés au sort au niveau national et tous doivent être installés d'ici à la fin de l'année. La consultation s'adresse aux notaires en exercice (y compris les créateurs d'office dont le gendarme concurrence souhaite embaucher le retour d'expérience), aux candidats à l'installation, aux représentants de la profession ou encore aux associations de consommateurs agréés. Ils ont jusqu'au 10 mai pour s'exprimer.



Copac

Job dating

La Caisse d'Épargne a repris à son compte le Job Dating lancé en 2010 par la Banque de La Réunion en partenariat avec l'université. Deux soirées de présélection sont organisées les 19 et 24 avril de 17h30 à 20h30

PRESSE ÉCRITE



16 avril 2018

Mobilisation des experts-comptables

■ **6 mois pour obtenir un Kbis: l'Ordre des experts-comptables mobilisé.** C'est une mobilisation interne et non destinée aux acteurs économiques locaux que l'Ordre des experts-comptables a programmée ce jeudi. Un seul mot d'ordre: «*Délai d'obtention d'un Kbis à La Réunion: ça suffit*».

Alors que quelques heures sont nécessaires en métropole grâce à la privatisation de ces opérations, il faut aujourd'hui patienter 6 mois pour décrocher le précieux document au palais de justice de Saint-Denis et 5 mois à Saint-Pierre faute de moyens humains dans les tribunaux. Un délai «*totale*

ment inacceptable» aux yeux de la profession comptable qui décrit des «*conséquences extrêmement lourdes voire dramatiques*» pour l'économie locale. «*Sans Kbis, l'entreprise ne peut exister légalement, ni obtenir de prêts, ni débloquer son capital, ni être à jour de ses déclarations fiscales et sociales, ni soumissionner à un marché public, ni embaucher des salariés, ni obtenir de moyens de paiement par sa banque*».

Pour l'Ordre des experts-comptables, il est «*incompréhensible que nos entreprises n'évoluent pas dans les mêmes conditions et avec les mêmes règles que celles basées dans l'Hexagone*».

PRESSE ÉCRITE

Le Quotidien
de la Réunion

23 avril 2018

Pourquoi une entreprise ne peut pas se passer de Kbis

Les experts-comptables, qui accompagnent les entrepreneurs au quotidien, sont bien placés pour dresser ce constat : « sans l'obtention de son Kbis, une entreprise ne peut exister légalement, ni obtenir de prêts, ni débiter son capital, ni être à jour de ses déclarations fiscales et sociales, ni soumissionner à un marché public, ni embaucher des salariés ni obtenir de moyens de paiement par sa banque ». Cela fait beaucoup...

Le Kbis, c'est la fiche d'identité d'une entreprise. Un document obtenu auprès du greffe des tribunaux de grande instance de Saint-Denis ou Saint-Pierre. En raison du manque de moyens humains dans les services concernés, il faut compter aujourd'hui 6 mois d'attente dans le Nord et entre 4 et 5 mois dans le Sud.

En métropole, la privatisation de ce service (et sa dématérialisation) permet d'obtenir le document en 48 heures. D'où le courrier adressé au président de la République par l'Ordre des experts-comptables, la chambre des notaires ainsi que

les barreaux de Saint-Denis et de Saint-Pierre (lire notre édition de vendredi). Objectif : obtenir d'Emmanuel Macron qu'il aligne La Réunion sur le national.

Pas de terminal de paiement

Un exemple parmi d'autres des « dysfonctionnements » observés localement ? « L'une de mes clientes a créé un institut de beauté », rapporte Kathy Hoarau, membre du bureau de l'Ordre des experts-comptables. La banque a besoin de son Kbis pour lui donner

un terminal de paiement. Elle ne peut donc pas encaisser d'argent en carte bleue pour le moment. Ses clients doivent la payer en chèque ou en espèces. Et cela ne les incite pas à consommer des produits supplémentaires ». Pas bon pour la trésorerie.

« Des activités ne peuvent pas s'exercer sans Kbis, poursuit Gilbert Barre, également membre du conseil de l'Ordre. C'est le cas des agences immobilières ».

Cette situation n'est pas sans conséquences. « Lorsque nous disons aux créateurs d'entreprise qu'ils vont devoir attendre six mois,

certain préfèrent installer leur siège en métropole afin d'obtenir un Kbis tout de suite », rapporte Rémy Amato, président de l'Ordre régional des experts-comptables. Cela les confronte à d'autres problématiques : la difficulté de recruter mais également des soucis par rapport aux aides fiscales. Cette situation n'est pas normale ».

« L'Everest »

« Les très petites entreprises sont celles qui embauchent et font vivre l'économie de La Réunion », poursuit Rémy Amato. Si on leur met le moindre bâton dans les roues, cela grippe la machine ».

Le président de l'Ordre des experts-comptables résume ainsi le rôle joué par son institution : « un entrepreneur qui crée son entreprise à l'Everest devant lui. Notre rôle consiste à en faire une colline avec une faible pente ».

Pour l'heure, le Kbis ressemble encore à un col hors catégorie du Tour de France...

C.B.



L'Ordre des experts-comptables espère faire bouger l'Elysée sur le dossier du Kbis. (Photo Emmanuel Grondin)

Économie

BAROMÈTRE DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Sale temps pour les petites entreprises réunionnaises

Selon Image PME, l'enquête de conjoncture de l'Ordre des experts-comptables, l'activité de l'économie réunionnaise a progressé deux fois moins vite que la moyenne nationale entre fin 2016 et fin 2017. Pire encore : seules les PME réalisant entre 1 et 50 millions d'euros de chiffre d'affaires ont vu leur situation s'améliorer. L'année 2017 a par ailleurs été marquée par une forte diminution de l'investissement.

C'est une publication qui tranche sérieusement avec le bilan positif dressé par l'Iedom au début du mois. Rémy Amato, président de l'Ordre régional des experts-comptables, se montre très critique avec l'optimisme affiché par l'Institut d'émission des départements d'outre-mer : « nous ne parlons pas du même public. Leur indicateur de climat des affaires concerne les grosses entreprises. Le problème, c'est que notre tissu économique est différent. Sur les 40 000 entreprises de l'île, 80 % passent par les experts-comptables. Lorsque nous entendons que tout est rose, ce n'est pas le sentiment que nous avons ».

Dernier de la classe

Image PME, l'enquête de conjoncture des experts-comptables construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales des entreprises (lire gros plan), arrive à la conclusion que le chiffre d'affaires a progressé de 1,1 % à La Réunion entre les quatre trimestres 2016 et 2017. C'est beaucoup moins que la moyenne nationale (+2,6 %) et c'est surtout le dernier rang des 14 régions françaises faisant partie de ce classement, juste derrière Provence-Alpes-Côte d'Azur (+1,9 %) et les Hauts de France (+1,7 %). Loin d'Auvergne-Rhône-Alpes (+5,6 %).

En moyenne, le chiffre d'affaires des TPE-PME réunionnaises n'a progressé que de 0,1 % en 2017 à La Réunion là où le pays a grimpé de 2,3 %. À l'échelle de toute la France, les quatre trimestres se sont traduits par une hausse alors que deux sur quatre (les premiers et deuxième) ont été orientés à la baisse localement. La progression de 1,1 % relevée entre fin 2016 et fin 2017, tout de même qualifiée de « notable » par la publication, cache des disparités importantes selon la taille des entreprises.

L'industrie en baisse

Seules les PME réalisant entre 1 et 50 millions d'euros de chiffre d'affaires ont vu leur activité progresser entre fin 2016 et fin 2017 (+2,2 %) alors qu'elle a baissé pour toutes les autres : celles se situant entre 500 000 et 999 999 € (-2,5 %), entre 250 000 et 499 999 € (-2,1 %) et entre 20 000 et 249 999 € (-2,6 %).

Tous les secteurs d'activité n'ont pas, non plus, profité de la reprise économique de la même manière

l'an passé. Les transports et l'entreposage sont les grands gagnants (+10,5 %) soit une croissance supérieure à celle enregistrée au niveau national) devant la construction (+1,4 %), le commerce (+1,3 %) et l'hébergement-restauration (+0,7 %).

À l'inverse, l'industrie manufacturière a enregistré sa quatrième baisse consécutive de son activité fin 2016 pour une évolution défavorable sur un an (-0,7 %), là où le national est en forte progression (+5,5 %).

Un autre indicateur se révèle inquiétant à la lumière de l'étude de conjoncture des experts-comptables. L'investissement des TPE-PME a baissé en moyenne

de 15,4 % en 2017 à La Réunion alors qu'il a progressé de 1,9 % à l'échelle de toute la France. Même si ces données sont à prendre avec précaution en raison du faible nombre d'entreprises concernées, l'investissement a reculé au cours des quatre trimestres de l'année écoulée à La Réunion. Et encore de 6 % au quatrième.

Le « soufflé » du CICE

« Dans le cadre de l'enquête sur les besoins en main-d'œuvre de Pôle emploi, 58 % des projets de recrutement ont été identifiés dans les entreprises de moins de dix salariés. Les données relatives à l'évolution

du chiffre d'affaires et à l'investissement risquent donc d'avoir des conséquences sur l'emploi », commente Jean-Paul Brochet, directeur de Pigé, l'Institut chargé de compiler et d'analyser les statistiques pour le compte des experts-comptables

« On peut doubler l'impact sur les entreprises de moins de dix salariés de la suppression du CICE en 2019, ajoute Kathy Hoarau, membre du bureau de l'Ordre des experts-comptables. C'était un vrai soufflé, un apport en trésorerie ».

Il faudra donc scruter les statistiques du chômage dans les prochains mois pour savoir qui de l'Iedom ou des experts-comptables est dans le vrai. Cédric BOULLAND

Pourquoi une entreprise ne peut pas se passer de Kbis

Les experts-comptables, qui accompagnent les entrepreneurs au quotidien, sont bien placés pour dresser ce constat : « sans l'obtention de son Kbis, une entreprise ne peut exister légalement, ni obtenir de prêts, ni débiter son capital, ni être à jour de ses déclarations fiscales et sociales, ni soumissionner à un marché public, ni embaucher des salariés ni obtenir de moyens de paiement par sa banque ». Cela fait beaucoup...

Le Kbis, c'est la fiche d'identité d'une entreprise. Un document obtenu auprès du greffe des tribunaux de grande instance de Saint-Denis ou Saint-Pierre. En raison du manque de moyens humains dans les services concernés, il faut compter aujourd'hui 6 mois d'attente dans le Nord et entre 4 et 5 mois dans le Sud.

En métropole, la privatisation de ce service (et sa dématérialisation) permet d'obtenir le document en 48 heures. D'où le courrier adressé au président de la République par l'Ordre des experts-comptables, la chambre des notaires ainsi que

les barreaux de Saint-Denis et de Saint-Pierre (lire notre édition de vendredi). Objectif : obtenir d'Emmanuel Macron qu'il aligne La Réunion sur le national.

Pas de terminal de paiement

Un exemple parmi d'autres des « dysfonctionnements » observés localement ? « L'une de mes clientes a créé un institut de beauté », rapporte Kathy Hoarau, membre du bureau de l'Ordre des experts-comptables. La banque a besoin de son Kbis pour lui donner

un terminal de paiement. Elle ne peut donc pas encaisser d'argent en carte bleue pour le moment. Ses clients doivent la payer en chèque ou en espèces. Et cela ne les incite pas à consommer des produits supplémentaires ». Pas bon pour la trésorerie.

« Des activités ne peuvent pas s'exercer sans Kbis, poursuit Gilbert Barre, également membre du conseil de l'Ordre. C'est le cas des agences immobilières ».

Cette situation n'est pas sans conséquences. « Lorsque nous disons aux créateurs d'entreprise qu'ils vont devoir attendre six mois,

certain préfèrent installer leur siège en métropole afin d'obtenir un Kbis tout de suite », rapporte Rémy Amato, président de l'Ordre régional des experts-comptables. Cela les confronte à d'autres problématiques : la difficulté de recruter mais également des soucis par rapport aux aides fiscales. Cette situation n'est pas normale ».

« L'Everest »

« Les très petites entreprises sont celles qui embauchent et font vivre l'économie de La Réunion », poursuit Rémy Amato. Si on leur met le moindre bâton dans les roues, cela grippe la machine ».

Le président de l'Ordre des experts-comptables résume ainsi le rôle joué par son institution : « un entrepreneur qui crée son entreprise à l'Everest devant lui. Notre rôle consiste à en faire une colline avec une faible pente ».

Pour l'heure, le Kbis ressemble encore à un col hors catégorie du Tour de France...

GROS PLAN

COMMENT L'ETUDE EST-ELLE RÉALISÉE ?

Les données d'Image PME publiées par l'Ordre des experts-comptables proviennent de la base Statopart, elle-même construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients : les TPE-PME, qui réalisent moins de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel. Dans le cas présent, ce sont les déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA qui ont été utilisées. L'échantillon est d'environ 300 000 entreprises au niveau national et de 2 500 à La Réunion. Il convient d'être prudent dans l'interprétation de l'ampleur des évolutions de ces indices : préviennent les responsables de l'étude dans l'île.



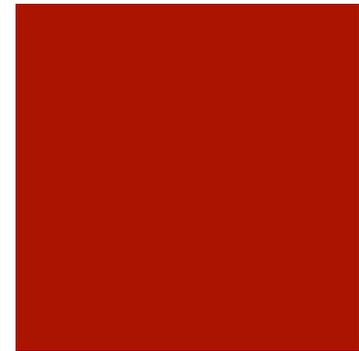
Les entreprises ayant investi ont été rares l'an passé. Ici Kryorun Industrie. (Photo Emmanuel Grondin)

C.B.

PRESSE ÉCRITE

Le Journal
de l'île de la Réunion

20 avril 2018



Kbis : les experts-comptables alertent Macron

ENTREPRISES. On vous en parle régulièrement dans ces colonnes : les délais d'obtention du Kbis à La Réunion sont devenus fous. Il faut 6 mois au tribunal de grande instance de Saint-Denis et 5 mois à Saint-Pierre pour faire immatriculer une entreprise nouvelle. Pour une modification du précieux document, c'est pire : il faut maintenant 8 à 9 mois. En métropole, il faut 2 jours. Résultat, de plus en plus de futurs entrepreneurs décident de passer par l'Hexagone pour obtenir un Kbis. Une situation très alarmante car elle bloque toute installation dans certaines professions, comme les agents

immobiliers par exemple.

Hier, c'était au tour des experts-comptables de La Réunion de monter au créneau sur le sujet : ils demandent la privatisation du greffe. "Notre département doit intégrer Infogreffe comme la métropole. Les présidents du tribunal de Saint-Denis et de Saint-Pierre sont aussi d'accord pour cette option. Pour rattraper le retard, il faudrait doubler les effectifs des deux greffes. Depuis toutes ces années, pourquoi ça bloque ? Nous avons frappé à toutes les portes des ministères et aucune réponse ne nous est donnée ! En partenariat avec l'ordre des avocats, nous allons

écrire au président de la République et à son conseiller Outre-mer : c'est uniquement lui qui peut décider de créer une nouvelle charge et donc un greffe privé", s'alarme Rémy Amato, président du CROEC.

Une situation qui risque encore de se dégrader avec la création d'une nouvelle déclaration pour les entreprises issue de la loi Sapin 2 : la déclaration de bénéficiaire effectif. "Pas moins de 20 000 déclarations papier sont en train d'arriver au greffe, c'est invraisemblable", conclut Rémy Amato.

E.M

PRESSE ÉCRITE

Le Journal
de l'île de la Réunion

23 avril 2018

Kbis : l'État promet une réponse "structurelle"



Le référent de la LREM dans l'île avait interpellé le conseiller Outre-mer de l'Élysée.

ENTREPRISES. Interpellé par le référent de la République en marche à La Réunion, Henri Chane-Tef, le conseiller Outre-mer d'Emmanuel Macron, Stanislas Cazelles, a répondu à l'élu bénédiclin en assurant que la ministre Annick Girardin allait bientôt apporter une «réponse structurelle» sur le sujet.

Jeudi, les experts-comptables de La Réunion étaient montés au créneau pour demander une privatisation du service, rappelant que localement il faut compter 6 à 8 mois pour immatriculer une nouvelle entreprise

contre 2 jours en métropole. Dans un courrier envoyé dans la foulée, le référent local de la LREM avait soutenu la démarche des experts-comptables et demandé qu'une réponse soit trouvée dans les meilleurs délais. «Avec la fin des contrats aidés, notre ambition doit être de mettre l'accent sur la formation des demandeurs d'emploi, de favoriser leur insertion dans le monde du travail en les orientant plutôt vers le secteur marchand et surtout de susciter l'esprit d'entrepreneuriat», avait écrit l'élu de Saint-Benoît.

PRESSE ÉCRITE

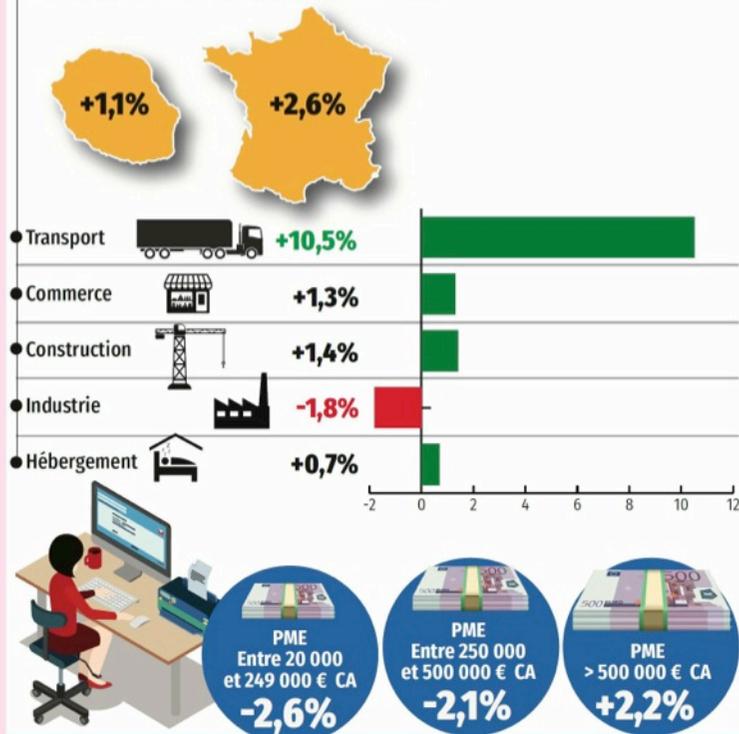
Le Journal
de l'île de la Réunion

24 avril 2018

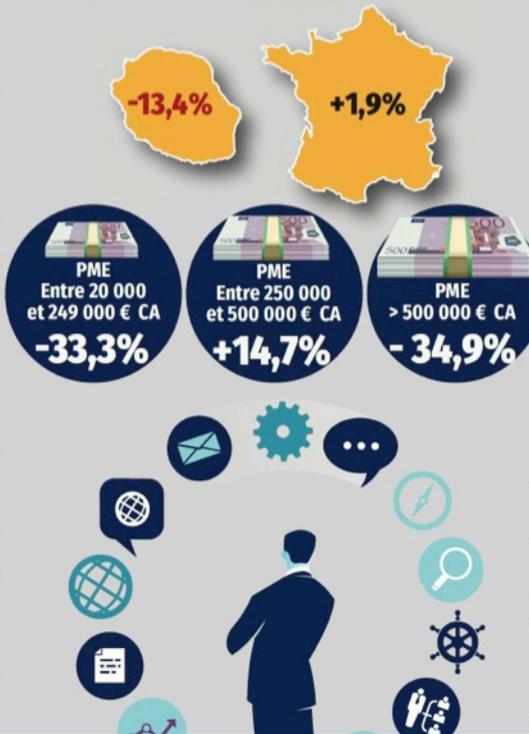
Les TPE-PME restent fragiles

L'activité des TPE-PME réunionnaises (fin 2017)

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES PME



ÉVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT



ENTREPRISES. La semaine dernière, l'ordre des experts-comptables a publié son enquête sur les TPE-PME de la Réunion "Image PME" pour le 4^e trimestre 2017. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les résultats affichés vont à l'encontre de ceux publiés il y a peu par l'Idom (Institut d'émission des départements d'Outre-mer). Même si les TPE-PME ont retrouvé le chemin de la croissance au

3^e trimestre 2017, selon le panel de 2 500 entreprises interrogées par les experts-comptables, l'activité progresse moins que dans le reste de la France. La Réunion est la dernière région en terme d'évolution de l'activité : +1,1% contre +2,6% au niveau national.

"Nous avons lancé un observatoire peï précédemment, mais nous nous sommes calés sur le national pour avoir

une base de comparaison, explique Rémy Amato, président du CROEC Réunion. Notre échantillon concerne en très grande majorité des PME et des TPE qui constituent 90% du tissu économique local. Les plus petites d'entre elles ont clairement souffert en fin d'année contrairement aux grandes entreprises qui se sont plutôt bien portées."

E.M

Source : Image PME, CROEC, 4^e trimestre 2017

RADIOS



20 avril 2018 – Editions de la matinale – ITW M. Rémy AMATO
Sujet de Laurence Gilibert



Aure Turpin

ACCUEIL » ÉCONOMIE

VIDEO – KBIS : les experts comptables en appellent au Président de La République

INFOS

Économie
19 avr 2018, 16h29
0 commentaire(s)

PARTAGE

Facebook
Twitter
Email
Imprimer
Commenter



L'ordre des experts comptables de La Réunion a donné rendez-vous à la presse ce jeudi pour exprimer son exaspération face au délai d'obtention du KBIS pour les entrepreneurs à La Réunion. (Photo : EM)

L'ordre des experts comptables de La Réunion a donné rendez-vous à la presse ce jeudi pour exprimer son exaspération face au **décal d'obtention du KBIS** pour les entrepreneurs à La Réunion. Après avoir alerté les élus et parlementaires locaux, les experts en appellent désormais **au président de La République**.

DANS LA MÊME

Ecocraft remporte le championnat des micro-entreprises

La croisière s'amuse toujours plus à La Réunion

Dans le MIR de ce me L'immobilier en pleine forme

Dans le MIR de ce me Retrouver confiance



A LIRE AUSSI : *Le parcours du combattant pour obtenir un kbis*

À La Réunion, **au minimum six mois** sont nécessaires pour obtenir le précieux sésame. En métropole il est délivré en **quelques jours**.

Rémy Amato, président de l'ordre des experts-comptables de La Réunion, présente le KBIS comme le "certificat d'existence d'une entreprise". Il explique que ce très long délai d'obtention dans le département cause d'importants problèmes et dissuade de nombreux Réunionnais à démarrer leur activité.

Pour l'ordre, deux solutions sont envisageables : **doubler les effectifs** du greffe ou le **privatiser**.

A LIRE AUSSI : *Kbis : le Medef demande la privatisation du greffe*



(Vidéo : EM)

WEB 19 avril 2018

INFOS974 Recherche

ACCUEIL LA UNE MONDE COURRIER DES LECTEURS LE ZINFOSBLOG MÉTÉO **LE BLOG DE PIERROT**

LOCAL FAITS DIVERS ECONOMIE SOCIAL POLITIQUE JUSTICE SOCIETE CULTURE SPORT EDUCATION SANTÉ COMMUNIQUÉS

ALERTE INFO : Flamboyant: la forte tempête tropicale se trouve à 3515 km de nos cotes 29/04/2018



Economie

Six mois pour un K-Bis: "Une solution, la privatisation !"

Jeudi 19 Avril 2018 - 16:44



Les plus lus de la SEMAINE

[VIDEO] L'APOCALYPSE À SAINT-ANDRÉ

JEUNES MARIÉS EMPORTÉS PAR UNE COULÉE DE BOUE: LES TÉMOIGNAGES

LA PRÉFECTURE ORDONNE LA FERMETURE DE TOUTES LES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES MARDI

WEB



19 avril 2018



Les créateurs d'entreprise réunionnais doivent s'armer d'une patience à toute épreuve. Le fameux K-Bis, la carte d'identité qui permet à leur entreprise d'exister, met 6 mois à leur être délivrée. Beaucoup mettent la clé sous la porte avant même d'avoir commencé.

221
J'aime
Tweet

L'Ordre des experts comptables de La Réunion tente de sensibiliser les pouvoirs publics, locaux et nationaux sur cette problématique lourde de conséquences. *"La situation aujourd'hui est désastreuse. Pour obtenir un K-bis, il faut compter 6 mois à Saint-Denis et 5 mois à Saint-Pierre"*, explique Rémy Amato, président de l'ordre des experts comptables.

"Une situation inexplicable"

Sans l'obtention d'un K-bis, l'entreprise ne peut pas exister légalement. Elle ne peut pas obtenir de prêts, ni débloquent son capital, ni même être à jour fiscalement parlant. Pour l'ordre, *"tous ces obstacles ont pour conséquences de précipiter la jeune entreprise dans des difficultés financières, de favoriser l'émergence d'une économie parallèle et pire encore d'inciter les créateurs à domicilier leur entreprise en métropole."*

Il faut savoir que partout en France, la démarche a été privatisée et gérée via infogreffe qui permet d'effectuer les démarches en ligne. Les utilisateurs obtiennent en quelques heures un service qui prend plusieurs mois chez nous. *"C'est très difficile à expliquer, voire inexplicable, c'est incompréhensible"*, continue Rémy Amato.

"Il y a des emplois qui se perdent"

"La solution est simple, et tout le monde est d'accord pour la solution de la privatisation. On n'a aucun blocages locaux."

Les conséquences sur la vie économique sont désastreuses. Alors même que l'edom publiait les chiffres de la création d'entreprises il y a quelques jours, force est de constater que des petites entreprises, lassées de la lenteur de l'administration ferment rapidement. *"Les petites entreprises à La Réunion aujourd'hui recrutent. Ce sont elles qui dynamisent notre économie. C'est le fond de notre tissu économique. Si on bloque la création d'entreprises, il y a des emplois qui se perdent"*.

Aujourd'hui, après deux ans de mobilisation auprès de l'ordre national et des députés, l'ordre des experts comptables de La Réunion adresse un courrier directement au Président de la République et son conseiller Outre-Mer.



WEB

*IMAZPRESS

23 avril 2018

Délais d'obtention d'un Kbis à La Réunion

Les experts-comptables tirent la sonnette d'alarme

Publié il y a 1 heures / Actualisé il y a 9 heures



Six mois. C'est le délai d'obtention d'un Kbis à La Réunion. Autrement dit, c'est le temps que doivent attendre les créateurs d'entreprise pour obtenir la "carte d'identité" de la société qu'ils souhaitent créer. Un temps jugé trop long par l'Ordre des experts-comptables réunionnais. Jeudi 19 avril 2018, il a invité la presse à une réunion d'informations pour "tirer la sonnette d'alarme".

"Cela devient insupportable! s'exclame Rémy Amato, président de l'Ordre des experts-comptables de La Réunion. On a alerté les politiques qui ont relayé le message mais il ne se passe rien". Selon lui, attendre six mois pour obtenir un Kbis au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Denis n'est pas normal. Le problème persiste depuis près de sept ans et chaque année, les délais s'allongent.

Six mois de délai à La Réunion, deux jours d'attente en métropole

"On n'arrive pas à délivrer sa carte d'identité à une entreprise au même rythme que la métropole" dénonce le président de l'Ordre qui informe que dans l'Hexagone, là où les greffes sont privatisés, ce délai est de deux jours seulement.

Pour trouver une solution, "il faut que l'entourage du Président de la République prenne conscience de la problématique car si rien n'est fait, l'année prochaine, on sera au moins à huit mois de délai pour obtenir un Kbis" prévient Rémy Attamo. "Aujourd'hui, les entrepreneurs cherchent des plans B en domiciliant, par exemple, leur entreprise en métropole avant de faire un changement d'adresse. Ce qui pose des problèmes de recrutement et des problèmes fiscaux" ajoute l'expert-comptable.

"On ne favorise pas la création d'entreprises"

Pour y remédier, deux solutions : doubler l'effectif des greffes des deux tribunaux de La Réunion ou les privatiser afin de permettre aux créateurs d'entreprise de faire une demande par internet. "Actuellement, on ne favorise pas la création de petites et de moyennes entreprises à La Réunion alors que ce sont elles qui embauchent. On se prive de différents porteurs de projet qui seront peut-être les fleurons de notre société de demain" regrette Rémy Attamo.

www.ipreunion.com

